Réduisez votre consommation énergétique

Réaliser des travaux : aides aux travaux

Vous êtes propriétaire occupant et vous souhaitez réaliser des travaux d'économie d'énergie ? Vous pouvez bénéficier de subventions.

Pour un accompagnement gratuit & personnalisé, contactez l'équipe de suivi-animation de Rodez agglomération :

RODEZ AGGLOMÉRATION

> Tél. 05 65 73 82 30 - Mail : aides.habitat@agglo-grandrodez.fr
> Sur rendez-vous : 6, avenue de l'Europe 12000 Rodez

Attention : Ne commencez pas vos travaux avant de déposer votre demande de subvention.

RODEZ AGGLOMÉRATION

Quels travaux peuvent être financés ?

Les travaux d'économie d'énergie : isolation, chauffage, ventilation, menuiseries…

Seuls les travaux réalisés par des professionnels du bâtiment sont subventionnés (fourniture + pose).

Quelles aides peuvent être proposées ?

Les aides sont octroyées par l'Anah.

Des aides complémentaires sont envisageables : communes, région, caisses de retraite…

Ces aides sont cumulables avec le crédit d'impôt pour la transition énergétique et l'éco-prêt à taux zéro.

Quelles conditions pour bénéficier des aides ?

> Vous habitez le territoire de Rodez agglomération
> Votre logement a plus de 15 ans
> Vous respectez les conditions de ressources en vigueur
> Votre projet de travaux permet d'obtenir un gain énergétique de 25 %

© Thinkstock - Création Galago Communication Rodez - 12-2015

Exemple de financement

Un couple avec deux enfants réalise des travaux d'économie d'énergie dans son logement : ils isolent les combles et le plancher bas, installent une VMC et mettent en place une chaudière à condensation.

Le gain énergétique après travaux est de 54 %.

Le montant des travaux s'élèvent à **11 913 € TTC**.

Le total des aides mobilisées est de **9 132 €** soit 77 % d'aides.

Restant à charge : **2 781 €**

Agence nationale de l'habitat Anah — Habiter Mieux — Région Midi-Pyrénées — Procivis Sud Massif Central — Druelle — Le monastère — Onet le Château